Gritchen - Tolède et Associés
27 rue Charles Durand
CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX
www.gritchen.fr

CAMPEZ COUVERT EXTENSION COVID

E E ...

Contrat d'assurance N° 6184

Ref : 20-CPC covid- 6184

La présente convention a pour objet de définir les conditions de mise en application des garanties par MUTUAIDE ASSISTANCE aux adhérents Bénéficiaires du contrat collectif

p ? ... e ct e ,

➢ e ct e ct ct

ct **les 10 jours** e cte e ct e ct ;

cte ct ... e ct ct

ct ;

e cte ? ... e cte ct ct ct e ct e e ct ;

e e ˅ p ct..

Pour une gestion moderne et rapide de vos sinistres assurances

,

www.declare.fr

.e ct.. ct ct ;;

Pour une gestion traditionnelle de vos sinistres assurances

, sinistres@campez-couvert.com

ou

,

Gritchen Tolède et Associés
Sinistre –Campez couvert
27 Rue Charles Durand – CS70139
18021 Bourges Cedex

Gritchen - Tolède et Associés - SAS au capital de 10.000 euros immatriculée au RCS de Bourges sous le n° 807 925 441 dont le siège social est sis au 27 rue Charles Durand - CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX - N° TVA : FR87807925441 Société de Courtage d'Assurances sans obligation d'exclusivité (liste des compagnies d'assurances partenaires disponible sur simple demande) soumise au contrôle de l'ACPR, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 et immatriculée à l'ORIAS dans la catégorie Courtier d'assurance sous le n° 150 004 26 (www.orias.fr) - Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances - Filiale de GROUPE GRITCHEN ASSURANCES HOLDING, SAS au capital de 2.312.218,80 euros

Gritchen - Tolède et Associés
27 rue Charles Durand
CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX
www.gritchen.fr

CampezCouvert
Assurance annulation de séjour

TABLEAU DES MONTANTS DE GARANTIES – EXTENSION COVID

FRAIS D'ANNULATION EXTENSION COVID	Montants
FRAIS D'ANNULATION	**Selon conditions du barème des frais d'annulation Maxi 5000 euros par dossier**
✓ ct cte e ct e ect cte cte ct cte	**Franchise de 15 euros par dossier**
✓ ct.. p ct e	**Franchise de 30 € par dossier**
› e e cte	**(A) 1 appel**
› ect cte cte ct cte	**(B) Frais réels**
› ct cte cte ct cte	**(C) 1 000 € Max par personne et 50 000 € Max par groupe**
› p	**(D) Frais d'hôtel 80 € par nuit / Max 14 nuits**
› ct cte cte ct cte	**(E) Frais d'hôtel 80 € par nuit / Max 14 nuits**
› ect ct ct e ct ct cte cte ct cte	**(F) 30000 € par personne**
›	**(F1) 160 € par personne**
› ct.. e e p	**(G) Jusqu'à 80 €**
› p	**(H) 6 entretiens par événement**
› ct	**(I) 100 € Max par personne et 350 € Max par famille**
ASSISTANCE COMPLEMENTAIRE AUX PERSONNES	
✓ ct e	**(a) 15 heures réparties sur 4 semaines**
✓ ct e	**(b) 15 jours maximum et 1 livraison par semaine**
✓ p ct	**(c) 6 entretiens par événement**

Gritchen - Tolède et Associés - SAS au capital de 10.000 euros immatriculée au RCS de Bourges sous le n° 807 925 441 dont le siège social est sis au 27 rue Charles Durand - CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX - N° TVA : FR87807925441 Société de Courtage d'Assurances sans obligation d'exclusivité (liste des compagnies d'assurances partenaires disponible sur simple demande) soumise au contrôle de l'ACPR, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 et immatriculée à l'ORIAS dans la catégorie Courtier d'assurance sous le n° 150 004 26 (www.orias.fr) - Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances - Filiale de GROUPE GRITCHEN ASSURANCES HOLDING, SAS au capital de 2.312.218,80 euros

Gritchen - Tolède et Associés
27 rue Charles Durand
CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX
www.gritchen.fr

Campez Couvert
Assurance annulation de séjour

TABLEAU DES MONTANTS DE GARANTIES – HORS EXTENSION COVID

GARANTIES	MONTANTS
FRAIS D'ANNULATION	ct ct ct ct.. e e **Franchise : 15 € par location sauf mention spéciale**
FRAIS DE MODIFICATION	e e
ARRIVEE TARDIVE	ct e ct ct e e ct **Franchise 1 jour**
FRAIS D'INTERRUPTION DE SÉJOUR	ct e e ct ct ? ct e e e e **Franchise 1 jour**
VEHICULE DE REMPLACEMENT	e ct ct ? ct e ? e ep e e ct e ; ct e ct e
OUBLI D'UN OBJET PERSONNEL DANS LA LOCATION	ct ct ct.. ct.. ; e ct

PRISE D'EFFET	EXPIRATION DES GARANTIES
e ct , ct e	e ct , ct cte
e , ct cte ct ct e	e , ct ct … e
, ct … e ct e	, ct cte ct ct e
ctp e ct	ct ct e ct ct cte e … ct ct ct ct cte ;

Délai de souscription

p ct ? e ct y e
e ct ct ct ct.. ;

Gritchen - Tolède et Associés
27 rue Charles Durand
CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX
www.gritchen.fr

Campez Couvert
Assurance annulation de séjour

→ EXTENSION COVID

Par dérogation, les garanties sont étendues dans la limite des conditions ci-dessous :

DEFINITIONS

Epidémie

ct.. ct ct ct ct
ct e ct ;

Pandémie

ct ct.. ct ;

Maladie

e ct e ct e
e e ect e ;

Maladie grave

e ct e ct e
e e ect e
cte ct.. ct ct
ct ect ct ct p
ct e
;

Quarantaine

ct ? ct ct
ct ct ct e e ? cte cte
e e ? cte
p ct ct ct ct ct
cte cte ct cte ;

DESCRIPTION DES GARANTIES DE L'EXTENSION COVID

1/ ANNULATION

p
e e e ... ct
?ct ctp e
ct ,

• Maladie grave (y compris maladie grave suite à épidémie ou pandémie déclarée dans les 30 jours précédant le départ), Accident corporel grave ou décès (constaté entre la date de souscription de l'assurance et la date de départ), y compris les suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident, constatés avant la souscription de votre voyage de :

➢ y ? ct ct ct ?
ct ct ct ct e ?
?

➢ ? ? ct
ct.. ct
ct ct ? ? ?
ct ? ? ?
?

➢ cte e ct
?

➢ cte e ct ct
e ? e ct
? ct ct ct
? ?
ct e ? ct
p ct ct
cte ;

ct.. p ct
e ct e e e? e
...e ct cte ;

cte e e ct
ct ?
e ct ct ct ct ?
ct ect ?
e e ct

DANS QUEL DELAI VOUS DEVEZ DECLARER LE SINISTRE ?

e
ct ct ?
ct
ct ;

e
ct ct ?
ct p
ct ct ct ct e
e e ? e
ct ct ct
ct ct ... ct ;

... ? ct cte
ct ? ct p
e e e ;
P

cte ct e ct y
e ,

✓ ct ect
ct ct.. e
? ? e
ep e ct ct ?
ct p ?
ct ect
e ... ct ct ?
ct ... ect e

Gritchen - Tolède et Associés - SAS au capital de 10.000 euros immatriculée au RCS de Bourges sous le n° 807 925 441 dont le siège social est sis au 27 rue Charles Durand - CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX - N° TVA : FR87807925441 Société de Courtage d'Assurances sans obligation d'exclusivité (liste des compagnies d'assurances partenaires disponible sur simple demande) soumise au contrôle de l'ACPR, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 et immatriculée à l'ORIAS dans la catégorie Courtier d'assurance sous le n° 150 004 26 (www.orias.fr) - Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances - Filiale de GROUPE GRITCHEN ASSURANCES HOLDING, SAS au capital de 2.312.218,80 euros

Gritchen - Tolède et Associés
27 rue Charles Durand
CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX
www.gritchen.fr

Campez Couvert
Assurance annulation de séjour

e ?p ct ct e
ct cte ct ? p
p ect
ect ;
cte ct
? ct
p ect
ct ct … e e
e ct ? ;
ct e
ct p
ct cte ct ct
? ,

- ct ct
ct ect ? ct
p ct ct
cte e ?
ct ct ?
ect ? ct
ct ;
- cte ct e e ct
?
ct ct
ct ct e ?
- ct p e ct cte p
ct v ct … ct
p ct ?
- e ct ct ?
- ct.. cte e ct
?
- ct ct ? ct e

ct ct ? p ?
e e ?ct e ?
- ct e ;

? e p
ct ct
ct ect ; ?
e ? ct
ct ;

CE QUE NOUS EXCLUONS

La garantie Annulation ne couvre pas l'impossibilité de partir liée à l'organisation matérielle, aux conditions d'hébergement ou de sécurité de la destination.

Outre les exclusions communes à l'ensemble des garanties sont également exclus :

- **Un événement, une maladie ou un accident ayant fait l'objet d'une première constatation, d'une rechute, d'une aggravation ou d'une hospitalisation entre la date d'achat du séjour et la date de souscription du contrat d'assurance,**
- **Toute circonstance ne nuisant qu'au simple agrément,**
- **La grossesse y compris ses complications au-delà de la 28ème semaine et dans tous les cas, l'interruption volontaire de grossesse, l'accouchement, les fécondations in vitro et leurs conséquences,**
- **L'oubli de vaccination,**
- **La défaillance de toute nature, y compris financière, du transporteur rendant impossible l'exécution de ses obligations contractuelles,**
- **Le défaut ou l'excès d'enneigement,**
- **Tout événement médical dont le diagnostic, les symptômes ou la cause de ceux-ci sont de nature psychique, psychologique ou psychiatrique, et qui n'a pas donné lieu à une hospitalisation supérieure à 3 jours consécutifs ultérieurement à la souscription du présent Contrat,**
- **La pollution, la situation sanitaire locale, les catastrophes naturelles faisant l'objet de la procédure visée par la loi N° 82.600 du 13 juillet 1982 ainsi que leurs conséquences, les événements météorologiques ou climatiques,**
- **Les conséquences de procédures pénales dont vous faites l'objet,**
- **Tout autre événement survenu entre la date de souscription au contrat d'assurance et la date de départ de votre voyage**
- **Tout événement survenu entre la date de souscription au voyage et la date de souscription au contrat d'assurance.**
- **L'absence d'aléa,**
- **D'un acte intentionnel et/ou répréhensible par la Loi, les conséquences des états alcooliques et la consommation de drogues, de toute substance stupéfiante mentionnée au Code de la Santé Publique, de médicaments et traitements non prescrits par un médecin?**
- **Du simple fait que la destination géographique du voyage est déconseillée par le Ministère des Affaires Etrangères français,**
- **D'un acte de négligence de votre part,**
- **De tout événement dont la responsabilité pourrait incomber à l'agence de voyage en application du Code du tourisme en vigueur,**
- **La non-présentation, pour quelque cause que ce soit, de documents indispensables au**

Gritchen - Tolède et Associés
27 rue Charles Durand
CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX
www.gritchen.fr

séjour, tels que passeport, carte d'identité, visa, titres de transport, carnet de vaccination sauf en cas de vol, dans les 48 heures précédant le départ, du passeport ou carte d'identité.

TELECONSULTATION AVANT DEPART

ct ct ct.. ct
...
cte ct ?

;
ct ;

Information sanitaire , e? ? ?
e ct ?
? ? e
? ;

ect e ct
ct ct
cte ct.. e cte p
cte p ;
p e
e e ... ct..
e ct.. ct ct ;

ct ct..
ct ct cte
e ct
ct ct ;

ct p p ... ct ... ?
ct ct p
ct e ct
e ct

RAPATRIEMENT OU TRANSPORT SANITAIRE :

y e ct.. ct ?
ct ct ct.. e cte ct..
cte ? ct.. cte ;

ct ct e
ct ;

ct.. ct ect
cte y ct ct ?
ct ct ct
ct.. ;

cte ct
ect ? ct ect
e ct ect ct
;

ct ? ct
ect ?
ct..
e ;

ct e ep
ect ... ct
ct.. ;

RETOUR IMPOSSIBLE :

e e e ct ct
ct cte ct
cte cte ct cte
e ;

y ct ... ct
e ?
ct.. cte p
ct ct e e
ct.. e? ct
ctp e ct ;
?
ct ?ct ctp e
ct ;

FRAIS HOTELIERS SUITE A MISE EN QUARANTAINE

y ct ... ct
e p ?
ct..
cte p ct
ct e e ct..
e? ct
ctp e ct ;

FRAIS MEDICAUX (HORS DU PAYS DE RESIDENCE)

p ct ect ct
ct e ct cte cte
ct cte e e e ct
e ? ct
p e e
e ct.. p
y e ;

... p
e
ct.. e ? ctect ct
ct ctp e
ct ? e ct
ct ct
e ct ct.. ;

cte
ct ? ct p ct

Gritchen - Tolède et Associés - SAS au capital de 10.000 euros immatriculée au RCS de Bourges sous le n° 807 925 441 dont le siège social est sis au 27 rue Charles Durand - CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX - N° TVA : FR87807925441 Société de Courtage d'Assurances sans obligation d'exclusivité (liste des compagnies d'assurances partenaires disponible sur simple demande) soumise au contrôle de l'ACPR, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 et immatriculée à l'ORIAS dans la catégorie Courtier d'assurance sous le n° 150 004 26 (www.orias.fr) - Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances - Filiale de GROUPE GRITCHEN ASSURANCES HOLDING, SAS au capital de 2.312.218,80 euros

Gritchen - Tolède et Associés
27 rue Charles Durand
CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX
www.gritchen.fr

Campez Couvert
Assurance annulation de séjour

ct ct ct
ct ct ct ct
ct ct ct ct ct ;
? ct
e p ctp e
ct ;

ttı ... ct..
p ct
ect e ?
e ct ct ctp e
ct ? e ct
ct ct
ect ct ct
e ct ct.. ;

ct ct ttı
ct.. ;

ct ct
e ct.. ct e ,

- ➢ ect ?
- ➢ ct ect ect
  ?
- ➢ ct ect
  ct ct
  ct.. ?
- ➢ ct ct p
  e cte ct
  ect ct ... ?
  ct ct ect
  ct e ct
  ttı ct
  ?
- ➢ ct ct.. e
  ctp e ct ?
  ct ;

EXTENSION DE LA PRESTATION : AVANCE DE FRAIS D'HOSPITALISATION (HORS DU PAYS DE RESIDENCE)

?ct ct ct
e ct ? ect ct
ct p ct
ct ct ct ? ct
,

- ect ct
  ct ? ct
  ct ect ?
  p ct ct
  ... ect ct ct ct ;
- p ... p ...
  ct ˅ ct
  ect ct ;
- e
  ct
  ct ct e p ?
  ct
  ct e
  ,
  - ➢ cte ct
    ct ct
    ct ct cte
    ct ct ct
    ct ct e e e
    cte
    ?
  - ➢
    ct
    ct ct
    ct ct
    p e ct
    ;

p ? ct
ct ct e
ect ?
ct ; ct
ct
e ct ct ? ct
p e ;
ct e ct e ?
e ct ct ct ct
ct ct..
cte ct

;
cte ct e cte ct
ct ct ct
cte ? cte ct e
ct cte ct ct
e ct
ct ?
e ct ect
ct e e ct
ct e
? p ? e e ?
ect ct ?ct ˅
e ;

PRISE EN CHARGE D'UN FORFAIT TELEPHONIQUE LOCAL

ct.. cte ct
ct ct ? ˅ p ;

Gritchen - Tolède et Associés - SAS au capital de 10.000 euros immatriculée au RCS de Bourges sous le n° 807 925 441 dont le siège social est sis au 27 rue Charles Durand - CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX - N° TVA : FR87807925441 Société de Courtage d'Assurances sans obligation d'exclusivité (liste des compagnies d'assurances partenaires disponible sur simple demande) soumise au contrôle de l'ACPR, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 et immatriculée à l'ORIAS dans la catégorie Courtier d'assurance sous le n° 150 004 26 (www.orias.fr) - Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances - Filiale de GROUPE GRITCHEN ASSURANCES HOLDING, SAS au capital de 2.312.218,80 euros

Gritchen - Tolède et Associés
27 rue Charles Durand
CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX
www.gritchen.fr

CampezCouvert
Assurance annulation de séjour

ct ct..
e e p ?ct ctp e
ct ;

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE SUR PLACE

ct
e e e cte cte ct
cte ? ?
ct ct ? e e p
?ct ctp e ct
;
ct ;

cte ct
e p e e ;
? ct ct p ct
?
e ;

VALISE DE SECOURS

ttn ... ct..
ct
ct p ct
e cte cte ?
? e ct
? ct e e
ct ctp e ct
;

AIDE MENAGERE

ct e e cte cte ?
y y
e ? ?
ct
e ? ct ctp e ct
;

LIVRAISON DE COUSES MENAGERES

ct e e cte cte
..y ct cte ct
ct ?
? ct ct ct e ?
ct ct ct e
ct ;

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE A VOTRE RETOUR AU DOMICILE

ct
e e e cte cte ct
cte ?
ct ? ct ct ?

e e p ? ct
ctp e ct ;
ct ;

cte ct
e p e e ;
? ct ct p ct
?
e ;

EXCLUSIONS SPECIFIQUES

Outre les exclusions communes à l'ensemble des garanties sont également exclus
Ne donnent pas lieu à notre intervention :

- **Les voyages entrepris dans un but de diagnostic et/ou de traitement,**
- **Les frais médicaux et d'hospitalisation dans le pays de domicile,**
- **L'ivresse, le suicide ou la tentative de suicide et leurs conséquences,**
- **Toute mutilation volontaire de l'assuré,**
- **Les affections ou lésions bénignes qui peuvent être traitées sur place et/ou qui n'empêchent pas le Bénéficiaire/Assuré de poursuivre son voyage,**
- **Les états de grossesse, à moins d'une complication imprévisible, et dans tous les cas, les états de grossesse au-delà de la 36ème semaine, l'interruption volontaire de grossesse, les suites de l'accouchement,**
- **Les convalescences et les affections en cours de traitement, non encore consolidées et comportant un risque d'aggravation brutale,**
- **Les maladies antérieurement constituées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les 6 mois précédant la date de départ en voyage,**
- **Les événements liés à un traitement médical ou à une intervention chirurgicale qui ne présenteraient pas un caractère imprévu, fortuit ou accidentel,**
- **Les frais de prothèse : optique, dentaire, acoustique, fonctionnelle, etc.**
- **Les conséquences des situations à risques infectieux en contexte épidémique qui font l'objet d'une mise en quarantaine ou de mesures préventives ou de surveillances spécifiques de la part des autorités sanitaires internationales et/ou sanitaires locales du pays où vous séjournez et/ou nationale de votre pays d'origine, sauf stipulation contraire dans la garantie.**

gritchen TOLÈDE ET ASSOCIÉS
Gritchen - Tolède et Associés
27 rue Charles Durand
CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX
www.gritchen.fr

CampezCouvert
Assurance annulation de séjour

- **Les frais de cure thermale, traitement esthétique, vaccination et les frais y découlant,**
- **Les séjours en maison de repos et les frais y découlant,**
- **Les rééducations, kinésithérapies, chiropraxies et les frais y découlant,**
- **Les hospitalisations prévues.**

BESOIN D'ASSISTANCE ?

Contactez-nous, 7j/7 et 24h/24

Par téléphone de France : +33 1 45 16 85 42 *(Communication non surtaxée, coût selon opérateur, appel susceptible d'enregistrement)*	***assistance@mutuaide.fr***

Pour nous permettre d'intervenir dans les meilleures conditions, pensez à rassembler les informations suivantes qui vous seront demandées lors de votre appel :

› e ct ?
› e ?
› …ct ct ct ?
› ? e ct p
ct … ?
› e …ct ? ?
e ? ; ?
› e ct e e tti
ct ?
› ct ;

Lors du premier appel, un numéro de dossier d'assistance vous sera communiqué. Le rappeler systématiquement, lors de toutes relations ultérieures avec notre Service Assistance.

DESCRITION DES GARANTIES HORS EXTENSION COVID

FRAIS D'ANNULATION

PRISE D'EFFET	EXPIRATION DES GARANTIES
, ct , e ct.. e ct e	

1. QUE GARANTISSONS-NOUS ?

e ct ? ctect
ct ctp e ct
ct e
ct e e ct ct
ct ct ct ?ct ct ?ct
ct.. ct ? p
y ct ct
cte ;

2. DANS QUEL CAS INTERVENONS-NOUS ?

e
e e ct
e ct ?

ct ct e e
ct ct e
ct ? e e
ct … ct.. e ct
e ? … ct
? ct e
e e ,

- **Maladie grave, accident grave ou décès y compris la rechute, l'aggravation d'une maladie chronique ou préexistante, ainsi que les suites, les séquelles d'un accident survenu antérieurement à la souscription du contrat ct**

y ? ct ct ct ?
ct ct ct p … ct e?
? ? ? ?
? ? ct ? ?
e ct..
?ct p
ct e
e e ct
;

- **Maladie grave, accident grave ou décès y compris la rechute, l'aggravation d'une maladie chronique ou préexistante, ainsi que les suites, les séquelles d'un accident survenu antérieurement à la souscription du contrat ct**

gritchen TOLÈDE ET ASSOCIÉS
Gritchen - Tolède et Associés
27 rue Charles Durand
CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX
www.gritchen.fr

CampezCouvert
Assurance annulation de séjour

e ct ?ct
e ct e ct ct ct
? ct ct e
ct y e y
p ?p e ;

- **Décès** ct ? ?
;

- **Complications dues à l'état de grossesse survenu avant la 26eme semaine de grossesse révolue**
ct.. ct e
e ct p
ct e
;

- **Contre-indication et suite de vaccination** ct
ct ? e
ect ct e
e ct
;

- **Licenciement économique ou rupture conventionnelle** • ct y ? ct
ct ct ct ? ct p
ect e e e ct
ct e p
... ct ct ct
.e e ct ct

- **Convocation devant un tribunal judiciaire, uniquement dans les cas suivants :**
  - e e ct ?
  - e p e ct ?
  e p p e ct
  ct e ct ct ;

- **Convocation en vue d'adoption d'un enfant**
ct ct e ct e e?
e p e e
ct ct ;

- **Convocation à un examen de rattrapage**
e ct e
ct ct e ct e
p ? e p ct
ct ;

- **Convocation pour une greffe d'organ** ct
y ? ct ct ct ct ...
ct ct ct ct ct e;

- **Dommages graves d'incendie, explosion, dégâts des eaux ou causés par les forces de la nature**
e p
e e ct ct
e ;

- **Vol dans vos locaux professionnels ou privés**
e e e
ct cte ? ct p ... ct
ct e ect cte ;

- **Dommages graves à votre véhicule** ct
ouvres précédant le 1er jour du séjour
ct ttn y e
ct ct e ;

- **Empêchement pour vous rendre au lieu de séjour** ? ct ? ?
? ct cte ct e
  - cte e e ... e
  ?
  - ct e e ? y
  ? e e e ?
  - ct ct ct
  e ct ct
  e e ct ct
  ... ct e ? e
  ct ... ;
  -

- **Obtention d'un emploi** ct e
ct e ct **plus de 6 mois**
ct ct e ct e ? p
e ct ct ct..
ct ct ...
e ct p ... ...
ct.. ct ct
ct ? ct..
ct ;

- **Votre divorce ou rupture de PACS**
p ect e e ct ct
e ct
e ct.. ct ;
<u>Franchise de 25% du montant du sinistre.</u>

- **Vol de votre carte d'identité, votre permis de conduire ou de votre passeport** ct
e e ect cte y ct
e ct
e e ;
<u>Franchise de 25% du montant du sinistre.</u>

- **Suppression ou modification des dates de vos congés payés ou de ceux de votre conjoint de fait ou de droit imposée par votre employeur**
e
cte
ct e e ?
ct e ct ...
e; **Cette garantie ne s'applique pas pour les chefs d'entreprise, professions libérales, artisans et intermittents du spectacle.**
Cette garantie ne s'applique pas également en cas de changement d'emploi.
<u>Une franchise de 25% reste à votre charge.</u>

Gritchen - Tolède et Associés - SAS au capital de 10.000 euros immatriculée au RCS de Bourges sous le n° 807 925 441 dont le siège social est sis au 27 rue Charles Durand - CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX - N° TVA : FR87807925441 Société de Courtage d'Assurances sans obligation d'exclusivité (liste des compagnies d'assurances partenaires disponible sur simple demande) soumise au contrôle de l'ACPR, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 et immatriculée à l'ORIAS dans la catégorie Courtier d'assurance sous le n° 150 004 26 (www.orias.fr) - Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances - Filiale de GROUPE GRITCHEN ASSURANCES HOLDING, SAS au capital de 2.312.218,80 euros

Gritchen - Tolède et Associés
27 rue Charles Durand
CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX
www.gritchen.fr

CampezCouvert
Assurance annulation de séjour

- **Mutation professionnelle nécessitant un déménagement** e e ? … ct ct ct ct e p e e ct ct ; cte e ? ct ct e ? ct ct ? ct e e ct ? ct cte ct ? ct ct ct ;

  <u>Une franchise de 25% reste à votre charge.</u>

- **Refus de visa par les autorités du pays** e p ct ct e e e e e y ; e ct ct e

- **Catastrophes naturelles (au sens de la loi N° 86-600 du 13 juillet 1986 telle que modifiée)** ct ct e ? … ct ct e ? p : e e ct ct e ct ct e ? ct e ;

- **Maladie nécessitant des traitements psychiques ou psychothérapeutiques y compris les dépressions nerveuses** ct y ? ct ct ct ? ct ct ct e e **<u>hospitalisation de 3 jours minimum</u>** ct ct ;

- **Annulation d'une des personnes vous accompagnant** y p e y ? p … … ct e e e ct ; cte ? ct e ? p ect ct y ct.. ct ct .e ;

3. EXTENSION FRAIS DE MODIFICATION

ct ct ct ct ct e e e e ct ? e ct ct ct e e ct ct ; ? ct ct e y e ct ct.. ct ct ct .e … ct ct ;

Garanties annulation et modification non cumulables

4. FRAIS D'ANNULATION J-15

En cas de souscription de dernière minute (J-15), nous couvrons les frais d'annulation consécutifs aux événements ci-après à l'exclusion de tout autre :

e ct ct.. ct ct ct e ? ct e ct ? e e ct ct e e ct ct ct ct ?cte ct ct ct ? e ? ct ct.. ct ct ct ? ct ,

- **Maladie grave, accident grave ou décès y compris la rechute, l'aggravation d'une maladie chronique ou préexistante, ainsi que les suites, les séquelles d'un accident survenu antérieurement** ct ct y ? ct ct ct ? ct ct ct p … ct e? ? ? ? ? ? ct ? ? e ct.. ?ct p ct e e e ct ;

- **Maladie grave, accident grave ou décès y compris la rechute, l'aggravation d'une maladie chronique ou préexistante, ainsi que les suites, les séquelles d'un accident survenu antérieurement** ct ct

e ct ?ct e ct e ct ct ct ? ct ct e ct y e y p ?p e ;

6. CE QUE NOUS EXCLUONS

Outre les exclusions figurant à la rubrique « QUELLES SONT LES EXCLUSIONS GÉNÉRALES APPLICABLES À L'ENSEMBLE DE NOS GARANTIES ? », nous ne pouvons intervenir si l'annulation résulte :

- **de maladie nécessitant des traitements psychiques ou psychothérapeutiques y compris les dépressions nerveuses n'ayant pas nécessité une hospitalisation de 3 jours minimum au moment de l'annulation du voyage ;**
- **d'oubli de vaccination ;**
- **La grossesse, l'interruption volontaire de grossesse, l'accouchement, les fécondations in vitro et leurs conséquences**

Gritchen - Tolède et Associés - SAS au capital de 10.000 euros immatriculée au RCS de Bourges sous le n° 807 925 441 dont le siège social est sis au 27 rue Charles Durand - CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX - N° TVA : FR87807925441 Société de Courtage d'Assurances sans obligation d'exclusivité (liste des compagnies d'assurances partenaires disponible sur simple demande) soumise au contrôle de l'ACPR, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 et immatriculée à l'ORIAS dans la catégorie Courtier d'assurance sous le n° 150 004 26 (www.orias.fr) - Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances - Filiale de GROUPE GRITCHEN ASSURANCES HOLDING, SAS au capital de 2.312.218,80 euros

Gritchen - Tolède et Associés
27 rue Charles Durand
CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX
www.gritchen.fr

- **Les complications dus à l'état de grossesse survenant après la 26 semaine de grossesse révolue.**
- **De la non présentation, pour quelque cause que ce soit, de la carte d'identité ou du passeport ;**
- **de maladie ou accident ayant fait l'objet d'une première constatation, d'une rechute, d'une aggravation ou d'une hospitalisation entre la date d'achat du voyage et la date de souscription du contrat d'assurance ;**
- **de grèves et actions des préposés de l'organisateur du voyage et/ou de l'adhérent, et/ou ayant commencé avant la date d'effet du contrat ou pour lesquelles un préavis, rendu public, avait été déposé avant cette date ;**
- **de la défaillance de toute nature, y compris financière, de l'organisateur de votre voyage ou du transporteur rendant impossible l'exécution de ses obligations contractuelles.**

De plus nous n'intervenons jamais si la personne qui provoque l'annulation est hospitalisée au moment de la réservation du voyage ou de la souscription du contrat;

7. POUR QUEL MONTANT INTERVENONS-NOUS ?

ct

ct **encourus au jour de l'événement**

? e

ct e e ct ct ct

? ctp e

ct ct ;

ct.. ...

;

8. DANS QUEL DÉLAI DEVEZ-VOUS DÉCLARER LE SINISTRE ?

Motif médical : ct cte

dès qu'il est avéré par une autorité médicale compétente que la gravité de votre état de santé est de nature à contre-indiquer votre voyage.

e

ct ?

ct.. ct ct

ct e ct

ct ... ct ct

ct ... ;

Pour tout autre motif d'annulation : ct

cte ct p

ct .e e

; ct

e ct ?

ct.. ct ct

.e e e ct ct

... ct ct

ct ... ;

... ? e e cte e

ct ... ct

... ? ct ct

e e e

; ? ct ct

cte ct ct

p e e ;

10. QUELLES SONT VOS OBLIGATIONS EN CAS DE SINISTRE ?

cte ct y e ,

- ct ct ct ct ? ct

ect e ? ? e

ep e ct ct ct

ct ?

- ct cte ? ct ct cte

?

- ? ct ;

Vous devez nous communiquer les documents et renseignements médicaux nécessaires à l'instruction de votre dossier au moyen de l'enveloppe pré imprimée au nom du médecin-conseil que nous vous adresserons dès réception de la déclaration de sinistre, ainsi que le questionnaire médical à faire remplir par votre médecin.

Si vous ne détenez pas ces documents ou renseignements, vous devez vous les faire communiquer par votre médecin traitant et nous les adresser au moyen de l'enveloppe pré imprimée visée ci-dessus.

Vous devez également nous transmettre, la communication de ces documents complémentaires devant se faire au moyen d'une enveloppe pré imprimée au nom du médecin-conseil, tous renseignements ou documents qui vous seront demandés afin de justifier le motif de votre annulation, et notamment :

- ct ct

ct ect ? ct

p ct ct

cte e ?

ct ct ?

ect ? ct

ct ?

- cte ct e e ct

?

ct ct

ct ct e ?

- ct p e ct cte p

y ct ct

p ct ?

- e ct ct ?
- ct cte e ct

?

- ct ct ? ct e

Gritchen - Tolède et Associés
27 rue Charles Durand
CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX
www.gritchen.fr

CampezCouvert
Assurance annulation de séjour

[illegible]

Gritchen Tolède et Associés
27 Rue Charles Durand CS70139
18021 Bourges Cedex
France

ARRIVÉE TARDIVE

PRISE D'EFFET	EXPIRATION DES GARANTIES
[illegible]	[illegible]

1. QUE GARANTISSONS-NOUS ?

[illegible] **de plus de 24h** [illegible]

Garantie non cumulable avec la garantie annulation

2. QUELLES SONT VOS OBLIGATIONS EN CAS DE SINISTRE ?

[illegible]

- [illegible]

FRAIS D'INTERRUPTION DE SÉJOUR

PRISE D'EFFET	EXPIRATION DES GARANTIES

[illegible]

1. QUE GARANTISSONS-NOUS ?

[illegible]

- **Maladie grave, accident grave ou décès** [illegible]
- **Maladie grave, accident grave ou décès** [illegible]
- **Dommages graves d'incendie, explosion, dégâts des eaux** [illegible]
- **Vol dans les locaux professionnels ou privés** [illegible]

2. CE QUE NOUS EXCLUONS

Outre les exclusions prévues aux Dispositions Générales, ne sont pas garanties les interruptions consécutives à :

- **un traitement esthétique, une cure, une interruption volontaire de grossesse, une fécondation in vitro et ses conséquences ;**
- **une maladie psychique ou mentale ou dépressive sans hospitalisation inférieure à 3 jours ;**
- **des épidémies.**

Gritchen - Tolède et Associés - SAS au capital de 10.000 euros immatriculée au RCS de Bourges sous le n° 807 925 441 dont le siège social est sis au 27 rue Charles Durand - CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX - N° TVA : FR87807925441 Société de Courtage d'Assurances sans obligation d'exclusivité (liste des compagnies d'assurances partenaires disponible sur simple demande) soumise au contrôle de l'ACPR, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 et immatriculée à l'ORIAS dans la catégorie Courtier d'assurance sous le n° 150 004 26 (www.orias.fr) - Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances - Filiale de GROUPE GRITCHEN ASSURANCES HOLDING, SAS au capital de 2.312.218,80 euros

Gritchen - Tolède et Associés
27 rue Charles Durand
CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX
www.gritchen.fr

3. QUELLES SONT VOS OBLIGATIONS EN CAS DE SINISTRE ?

ct ,

- ct … ct
  e ct ct
  cte ct
  e ;
  ? ct
  cte e ct
  ct
  e p ct cte ;
  ect ct
  ect e
  … ? ct y e e;
  ct ct cte ct
  ,

Gritchen Tolède et Associés
27 Rue Charles Durand CS70139
18021 Bourges Cedex
France

VÉHICULE DE REMPLACEMENT

PRISE D'EFFET	EXPIRATION DES GARANTIES
e ct	e ct
,	,
ct cte e -	ct e ct
ct ct	ct
…	ct ct

La garantie « Véhicule de remplacement » s'exerce si vous vous trouvez en difficulté à la suite d'une immobilisation de votre véhicule suite à une panne, un accident matériel ou un vol, au cours du séjour garanti.

… ct e e
p ct e ct e e
p e e … e
ct ?
e ct ct e ep
e e ct e ct
e ? ct p
ct ct e ct … ;
ct ct ct ,
e ct e ct ct
e ep e e
e ct ct y ct ct
… ttı e e ct
ct ct p
e e ct ct e

CE QUE NOUS EXCLUONS
Outre les exclusions figurant à la rubrique « Quelles sont les exclusions générales applicables à l'ensemble de nos garanties ? », nous ne pouvons intervenir ou indemniser si l'immobilisation est consécutive à :

- **des pannes sèches et erreurs de carburant ;**
- **d'une crevaison ;**
- **de la perte, l'oubli, le vol ou le bris des clés à l'exception du bris de clé dans l'anti vol de direction du véhicule ;**
- **des pannes répétitives de même nature causées par la non-réparation du véhicule après une première intervention de nos services dans le mois précédent l'événement ;**
- **des problèmes et pannes de climatisation ;**
- **des dommages de carrosserie n'entraînant pas une immobilisation du véhicule, sauf stipulation contractuelle contraire ;**
- **des conséquences de l'immobilisation du véhicule pour effectuer des opérations d'entretien ;**
- **des pannes des systèmes d'alarme non montés en série.**

Notre garantie exclut les remboursements :

- **des frais de carburant ;**
- **des objets et effets personnels laissés dans ou/et sur le véhicule ;**
- **des frais de douane et de gardiennage sauf ceux ayant fait l'objet d'un accord préalable du service assistance ;**
- **des marchandises et animaux transportés**
- **des frais de réparations et de remorquage des véhicules, les pièces détachées ;**
- **de tous les frais autres que la prise en charge d'un véhicule de remplacement dans les limites prévues au tableau des montants de garantie.**

Notre garantie exclut de la garantie Véhicule de remplacement l'immobilisation des véhicules suivants :

- **les motocyclettes de moins de 125 cm3 ;**
- **les vélomoteurs, cyclomoteurs ;**
- **les remorques à bagages d'un poids total autorisé en charge de plus de 750 kg ;**
- **les remorques de fabrication non standard et toutes autres remorques que celles destinées au transport des bagages, ainsi que les remorques à bateau, les remorques de transport de véhicule ;**
- **les voiturettes immatriculées conduites sans permis ;**
- **les véhicules destinés au transport de personnes à titre onéreux tel que auto-école, ambulance, taxi, véhicule funéraire, véhicule de location ;**
- **les véhicules destinés au transport de marchandises et animaux.**

Gritchen - Tolède et Associés - SAS au capital de 10.000 euros immatriculée au RCS de Bourges sous le n° 807 925 441 dont le siège social est sis au 27 rue Charles Durand - CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX - N° TVA : FR87807925441 Société de Courtage d'Assurances sans obligation d'exclusivité (liste des compagnies d'assurances partenaires disponible sur simple demande) soumise au contrôle de l'ACPR, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 et immatriculée à l'ORIAS dans la catégorie Courtier d'assurance sous le n° 150 004 26 (www.orias.fr) - Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances - Filiale de GROUPE GRITCHEN ASSURANCES HOLDING, SAS au capital de 2.312.218,80 euros

Gritchen - Tolède et Associés
27 rue Charles Durand
CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX
www.gritchen.fr

OUBLI D'UN OBJET PERSONNEL DANS LA LOCATION

PRISE D'EFFET	EXPIRATION DES GARANTIES

e , e ,
ct cte ct ct
e ct ct ... e

1. QUE GARANTISSONS-NOUS ?

? e ct
ct.. ct ... e ct
ct ct ct
ct ? ct.. ct ... e
ct ct p ... ;

... p p e
? e e e p ct e ct
ct ct ,

Poids maximal : e J
Dimensions maximales : ct ?
ct ct cte
;

? ... y
,

des délais imputables aux organismes de transport sollicités pour la livraison de l'Objet oublié.

• de la casse, perte, dommage ou vol de l'Objet oublié pendant l'acheminement ;

• des conséquences résultant de la nature de l'Objet oublié ;

• du refus d'autorisation de l'expédition de l'Objet oublié des services douaniers nationaux ou internationaux.

2. CE QUE NOUS EXCLUONS

Outre les exclusions générales figurant au paragraphe « QUELLES SONT LES EXCLUSIONS GENERALES APPLICABLES AU CONTRAT ? » du chapitre « CADRE DU CONTRAT », sont exclus :

•Tout objet relevant des réglementations nationales, européennes et internationales sur les produits dangereux tels que notamment définis par les règlements de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) ;

•Tous les objets contenant des explosifs, munitions, gaz, matières inflammables solides et liquides, substances oxydantes, toxiques et/ou infectieuses, produits corrosifs ou radioactifs, piles et batterie au lithium ;

•Tous les objets qui, par leur nature, leur emballage ou leur conditionnement, peuvent présenter un danger pour les personnels, les tiers, l'environnement, la sécurité des engins de transport, ou endommager les autres objets transportés, les machines, les véhicules ou les biens appartenant à des tiers ;

•Les articles de contrefaçon et/ou contraires aux lois et règlements en vigueur ;

•Les produits stupéfiants ou toute autre substance illicite ;

•Les armes à feu ;

•Les objets qui nécessitent un transport sous température dirigée ;

•Les publications ou supports audiovisuels interdits par toute loi ou réglementation applicable ;

•Les animaux morts ou vivants ;

•Tout contenu dont le transport par envoi postal est susceptible de porter atteinte à la dignité humaine, à l'intégrité ou au respect du corps humain, notamment les cendres et reliques funéraires ;

•Les billets de banque, les titres négociables, cartes de paiement, et les pièces métalliques ayant cours légal et pouvoir libératoire destinées à la circulation en France et les métaux précieux ;

•Pierres précieuses, perles fines, papiers d'identité et tout autre objet de valeur ;

•Les objets dont le transport constitue une opération commerciale et ceux qui sont destinés à la ventes ;

•Les engins à moteur, les accessoires automobiles, le matériel de jardinage, les objets contenant des liquides, le mobilier ;

•Les appareils ménagers ou informatiques et accessoires, le matériel hi-fi, les instruments de musique.

3. POUR QUEL MONTANT INTERVENONS-NOUS ?

ct ct
ct ... e? ctp e
ct ct ;

4. QUELLES SONT VOS OBLIGATIONS EN CAS DE SINISTRE ?

e e ? e
e ... e? ct ct
cte ?ct e
ct ... ? ct ?ct
y e ,
ct e ct
ct ct ct ?
ct ct ct..
e ... ct e
ct ... e;

QUELLES SONT LES EXCLUSIONS GÉNÉRALES APPLICABLES À L'ENSEMBLE DE NOS GARANTIES ?

gritchen
TOLÈDE ET ASSOCIÉS
Gritchen - Tolède et Associés
27 rue Charles Durand
CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX
www.gritchen.fr

CampezCouvert
Assurance annulation de séjour

Nous ne pouvons intervenir lorsque vos demandes de garanties ou de prestations sont la conséquence de dommages résultant de :

- **Les prestations qui n'ont pas été demandées en cours de voyage ou qui n'ont pas été organisées par nos soins, ou en accord avec nous, ne donnent pas droit, a posteriori, à un remboursement ou à une indemnisation,**
- **Les frais de restauration, hôtel, sauf ceux précisés dans le texte des garanties,**
- **Les dommages provoqués intentionnellement par l'Assuré et ceux résultant de sa participation à un crime, à un délit ou à une rixe, sauf en cas de légitime défense,**
- **Le montant des condamnations et leurs conséquences,**
- **L'usage de stupéfiants ou drogues non prescrits médicalement,**
- **L'état d'imprégnation alcoolique,**
- **Les frais de douane,**
- **La participation en tant que concurrent à un sport de compétition ou à un rallye donnant droit à un classement national ou international qui est organisé par une fédération sportive pour laquelle une licence est délivrée ainsi que l'entraînement en vue de ces compétitions,**
- **La pratique, à titre professionnel, de tout sport,**
- **La participation à des compétitions ou à des épreuves d'endurance ou de vitesse et à leurs essais préparatoires, à bord de tout engin de locomotion terrestre, nautique ou aérien,**
- **Les conséquences du non-respect des règles de sécurité reconnues liées à la pratique de toute activité sportive de loisirs,**
- **Les frais engagés après le retour du voyage ou l'expiration de la garantie,**
- **Les accidents résultants de votre participation, même à titre d'amateur aux sports suivants : sports mécaniques (quel que soit le véhicule à moteur utilisé), sports aériens, alpinisme de haute montagne, bobsleigh, chasse aux animaux dangereux, hockey sur glace, skeleton, sports de combat, spéléologie, sports de neige comportant un classement international, national ou régional,**
- **L'inobservation volontaire de la réglementation du pays visité ou de la pratique d'activités non autorisées par les autorités locales,**
- **Les interdictions officielles, de saisies ou de contraintes par la force publique,**
- **L'utilisation par l'Assuré d'appareils de navigation aérienne,**
- **L'utilisation d'engins de guerre, explosifs et armes à feu,**
- **Les dommages résultant d'une faute intentionnelle ou dolosive de l'Assuré conformément à l'article L.113-1 du Code des Assurances,**
- **Le suicide et la tentative de suicide,**
- **Les épidémies, pandémies, pollutions, catastrophes naturelles, sauf stipulation contraire,**
- **La guerre civile ou étrangère, émeutes, grèves, mouvements populaires, actes de terrorisme, prise d'otage,**
- **La désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité.**

La responsabilité de MUTUAIDE ASSISTANCE ne peut en aucun cas être engagée pour des manquements ou contretemps à l'exécution de ses obligations qui résulteraient de cas de force majeure, ou d'événements tels que la guerre civile ou étrangère, les émeutes ou mouvements populaires, le lock-out, les grèves, les attentats, les actes de terrorisme, les pirateries, les tempêtes et ouragans, les tremblements de terre, les cyclones, les éruptions volcaniques ou autres cataclysmes, la désintégration du noyau atomique, l'explosion d'engins et les effets nucléaires radioactifs, les épidémies, les effets de la pollution et catastrophes naturelles, les effets de radiation ou tout autre cas fortuit ou de force majeure, ainsi que leurs conséquences.

→ e e

ct ?
ct ct e p ; e
ct ct ; ct
e ct p ;
ct.. ct
ct ct
ct ...ct e
;

Annexe à l'article A. 112-1
Document d'information pour l'exercice du droit de renonciation prévu à l'article L. 112-10 du Code des assurances

Vous êtes invité à vérifier que vous n'êtes pas déjà bénéficiaire d'une garantie couvrant l'un des risques garantis par le nouveau contrat. Si tel est le cas, vous bénéficiez d'un droit de renonciation à ce contrat pendant un délai de quatorze jours (calendaires) à compter de sa conclusion, sans frais ni pénalités, si toutes les conditions suivantes sont remplies :

Gritchen - Tolède et Associés
27 rue Charles Durand
CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX
www.gritchen.fr

Campez Couvert
Assurance annulation de séjour

Vous avez souscrit ce contrat à des fins non professionnelles ;
- **ce contrat vient en complément de l'achat d'un bien ou d'un service vendu par un fournisseur ;**
- **vous justifiez que vous êtes déjà couvert pour l'un des risques garantis par ce nouveau contrat ;**
- **le contrat auquel vous souhaitez renoncer n'est pas intégralement exécuté ;**
- **vous n'avez déclaré aucun sinistre garanti par ce contrat.**

Dans cette situation, vous pouvez exercer votre droit à renoncer à ce contrat par lettre ou tout autre support durable adressé à l'assureur du nouveau contrat, accompagné d'un document justifiant que vous bénéficiez déjà d'une garantie pour l'un des risques garantis par le nouveau contrat. L'assureur est tenu de vous rembourser la prime payée, dans un délai de trente jours à compter de votre renonciation.

Si vous souhaitez renoncer à votre contrat mais que vous ne remplissez pas l'ensemble des conditions ci-dessus, vérifiez les modalités de renonciation prévues dans votre contrat.

Informations complémentaires :

Conséquences de la renonciation:

...

DEFINITIONS ET CHAMP D'APPLICATION

Nous, l'Assureur

Accident corporel grave

Attentat

Assuré

Blessure

Catastrophe naturelle

Gritchen - Tolède et Associés
27 rue Charles Durand
CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX
www.gritchen.fr

Campez Couvert
Assurance annulation de séjour

e ct..
ct.. ; e ?
p ... ct ? e
p ? ct e ? ct
? ... e
ct.. ?
;

COM

? ct e ct.. ?
e ? p ?
? e ;

Définition de l'assistance aux personnes

... ct ...
ct ct ct ?
cte ct ? ct..
cte ;

Déplacement garanti

e p y e p e
ct ? ct e
ct e ;

Domicile

ct.. ct..
cte e ct ct e ct
? ct
e ;
ct ? ct ct ;

DOM-ROM, COM et collectivités sui generis

ct p ? ?
e ? e ?
p ? ? ? ?
? ect ;

DROM

? ct e e
ct.. ? ct ? p ?
? e ;

Durée des garanties

... ct ct
ct..
ct cte ;
ct e ct ct e ct
ct ct ct e ctp e
cte e ... ct ?
ct e ct e ;

Effets de première nécessité

ct
ct ... ct e ct
;

Espace Economique Européen (E.E.E)

? ? p ? ? ?
? J? ? ? ct ?
? ? ct ? ct ? ?
? ? ? ?
? ? ? ? ?
e p p ? ? ?
p ? e ? ct ;

Etranger

ct ct ct ct ;

Europe

? ct , ?
ct ? ? p ? ? ?
? J? ? ? ct ?
e ? ? ? ?
ct ? ? ? ?
? ? ? e ct
? ? ? ? ?
? ? p ? e ?
e p p ? ? ct ;

Evénements garantis en assistance

ct ? cte ct cte
;

Evénements garantis en assurance

- ✓
- ✓ e ct
- ✓ ct e
- ✓ e
- ✓ e ct

Exécution des prestations

e y cte e
p ... ... ct e ct
; ep ? cte
e ct e e e
y e ;

Franchise

ct e ct ... e e
ct.. ct ct..
; y e ?
? ? ? J ;

Long-courrier ,

? ct
ct ct e ct cte
;

Maladie

e ct e ct e
e e ect e ;

Gritchen - Tolède et Associés
27 rue Charles Durand
CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX
www.gritchen.fr

CampezCouvert
Assurance annulation de séjour

Maladie grave

e ct e ct e
e e ect e
cte ct.. ct ct
ct ect ct ct p
ct e
;

Maximum par événement

tti ... ct
e ct.. y e e
e y ct ?
ct ... e ct
e e ct
p p ct ;
? ct e ect e e
ct ;

Membres de la famille

ct ct ct
p e ? ct
ct ct ct ?
? ? ? ?
ct ct.. ct
ct ct ? ? ?
ct ? ? ct ;
ct y ct e ct y p
;

Moyen-courrier ,

? ct
ct ct ... ct ct ;

Nous organisons

cte e
ct ;

Nous prenons en charge

;

Nullité

ct ? cte
e ct
e ?
e ct
cte e ct ct e ct ;

Objets précieux

? ? ? e ? p
ct ct ct ct
? ct ? e
ct y ? ct ;

Sinistre

e e ct
cte ct e ;

Territorialité

ct ;

QUELLE EST LA COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE DU CONTRAT ?

ct e p ct ct
;

QUELLE EST LA DURÉE DU CONTRAT ?

La durée de validité correspond à la durée des prestations vendues par l'organisateur du voyage.
En aucun cas la durée de la garantie ne peut excéder 3 mois à dater du jour du départ en voyage.
La garantie « ANNULATION » prend effet à la date de souscription au présent contrat et expire le jour du départ en voyage (à l'aller);
Les autres garanties prennent effet le jour de départ prévu et expirent le jour du retour prévu;

REGLES DE FONCTIONNEMENT DES PRESTATIONS D'ASSISTANCE

... e e p ct ... e ct
.e e ct
ct.. ;
e ct ... ? ?
e e ct ct ct ct ?
ct e ct
e ;
e e ct.. ?
ct ct ... e ct ct
p e p ... p ct ct ? ?
ct ct ;
... e ct ect ...
ect
p ;
e ct ct ect ;

MUTUAIDE ASSISTANCE ne peut en aucun cas se substituer aux organismes locaux de secours d'urgence et intervient dans la limite des accords donnés par les autorités locales, ni prendre en charge les frais ainsi engagés, à l'exception des frais de transport en ambulance ou en taxi jusqu'au lieu le plus proche où pourront être prodigués les soins appropriés, en cas d'affection bénigne ou de blessures légères ne nécessitant ni un rapatriement ni un transport médicalisé.

p
e e ct e ct
;
ct e ct
e e e ;

Gritchen - Tolède et Associés - SAS au capital de 10.000 euros immatriculée au RCS de Bourges sous le n° 807 925 441 dont le siège social est sis au 27 rue Charles Durand - CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX - N° TVA : FR87807925441 Société de Courtage d'Assurances sans obligation d'exclusivité (liste des compagnies d'assurances partenaires disponible sur simple demande) soumise au contrôle de l'ACPR, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 et immatriculée à l'ORIAS dans la catégorie Courtier d'assurance sous le n° 150 004 26 (www.orias.fr) - Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances - Filiale de GROUPE GRITCHEN ASSURANCES HOLDING, SAS au capital de 2.312.218,80 euros

Gritchen - Tolède et Associés
27 rue Charles Durand
CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX
www.gritchen.fr

CampezCouvert
Assurance annulation de séjour

p
ct.. e? ct ct
ct e e;

cte ct ct ct
e ct ct ... e
ct e
e ct ct e ct ;

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

... e y
e p e ct
p e ct ct
e ct;
ct ct ct ct y
ct e ,

MUTUAIDE ASSISTANCE
Service Gestion des Sinistres
126, rue de la Piazza
93196 NOISY LE GRAND CEDEX

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

; ct cte ct ct e
ct ?

01.55.98.51.30 e
medical@mutuaide.fr
e ct ,

- ✓
- ✓ ct e
- ✓
- ✓ ct e
- ✓ ct
- ✓ e
- ✓ ect ct ct e ct
- ✓ ct

e p ct
? ct ,

MUTUAIDE
SERVICE QUALITE CLIENTS
126, rue de la Piazza
93196 NOISY LE GRAND CEDEX

e ct
ct cte ct e ; e
ct ;

cte ct ?
ect ct ... ,

La Médiation de l'Assurance
TSA 50110
75441 Paris Cedex 09

; ct cte ct ct e
ct ?

GRITCHEN AFFINITY e
sinistre@declare.fr
e p ct
? ct ,

MUTUAIDE
Service Assurance
TSA 20296
94368 Bry sur Marne Cedex

e ct
ct cte ct e ;
e ct ; cte ct
? ect ct
... ,

La Médiation de l'Assurance
TSA 50110
75441 Paris Cedex 09

... e ct e ct
cte p ct ect
ct e ct ? e
y e ct cte ;
e ... e ct cte p ct
ect ct ct ct ct
e ;

? cte ct e
ct e ? ect ct
... ct p ... ct
... e e e ,

La Médiation de l'Assurance
TSA 50110
75441 Paris Cedex 09

ect ct ... ... e
ct
ct p

COLLECTE DE DONNEES

... e y e p ... ?
ct e e
ct ct e
p ,
- e p e
p ... ct cte ct.. ?
ep e ct y
e ct ...ct e ct
ct ct ect ct
ct e ct ct ct
?

Gritchen - Tolède et Associés - SAS au capital de 10.000 euros immatriculée au RCS de Bourges sous le n° 807 925 441 dont le siège social est sis au 27 rue Charles Durand - CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX - N° TVA : FR87807925441 Société de Courtage d'Assurances sans obligation d'exclusivité (liste des compagnies d'assurances partenaires disponible sur simple demande) soumise au contrôle de l'ACPR, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 et immatriculée à l'ORIAS dans la catégorie Courtier d'assurance sous le n° 150 004 26 (www.orias.fr) - Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances - Filiale de GROUPE GRITCHEN ASSURANCES HOLDING, SAS au capital de 2.312.218,80 euros

Gritchen - Tolède et Associés
27 rue Charles Durand
CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX
www.gritchen.fr

Campez Couvert
Assurance annulation de séjour

Gritchen - Tolède et Associés - SAS au capital de 10.000 euros immatriculée au RCS de Bourges sous le n° 807 925 441 dont le siège social est sis au 27 rue Charles Durand - CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX - N° TVA : FR87807925441 Société de Courtage d'Assurances sans obligation d'exclusivité (liste des compagnies d'assurances partenaires disponible sur simple demande) soumise au contrôle de l'ACPR, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 et immatriculée à l'ORIAS dans la catégorie Courtier d'assurance sous le n° 150 004 26 (www.orias.fr) - Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances - Filiale de GROUPE GRITCHEN ASSURANCES HOLDING, SAS au capital de 2.312.218,80 euros

Gritchen - Tolède et Associés
27 rue Charles Durand
CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX
www.gritchen.fr

SUBROGATION

PRESCRIPTION

Gritchen - Tolède et Associés
27 rue Charles Durand
CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX
www.gritchen.fr

? ct e … e …
p ct … ct e
ct ;

REGLEMENT DES LITIGES

ct e ct e … … e
ct
ct ? cte ct
e ? ct e ct
ct ct … e e ct
e … ct ct ct ;

FAUSSES DECLARATIONS

Lorsqu'elles changent l'objet du risque ou en diminuent notre opinion :

- **Toute réticence ou déclaration intentionnellement fausse de votre part entraîne la nullité du contrat. Les primes payées nous demeurent acquises et nous serons en droit d'exiger le paiement des primes échues, tel que prévu à l'article L 113.8 du Code des Assurances.**
- **Toute omission ou déclaration inexacte de votre part dont la mauvaise foi n'est pas établie entraîne la résiliation du contrat 10 jours après la notification qui vous sera adressée par lettre recommandée et/ou l'application de la réduction des indemnités du Code des Assurances tel que prévu à l'article L 113.9.**

AUTORITE DE CONTROLE

… e e ct ct
… e ct ct
ct e - ? ct ct -
- ct ;
ct e - ? ct ct -
- ct

Gritchen - Tolède et Associés - SAS au capital de 10.000 euros immatriculée au RCS de Bourges sous le n° 807 925 441 dont le siège social est sis au 27 rue Charles Durand - CS70139 - 18021 BOURGES CEDEX - N° TVA : FR87807925441 Société de Courtage d'Assurances sans obligation d'exclusivité (liste des compagnies d'assurances partenaires disponible sur simple demande) soumise au contrôle de l'ACPR, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 et immatriculée à l'ORIAS dans la catégorie Courtier d'assurance sous le n° 150 004 26 (www.orias.fr) - Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances - Filiale de GROUPE GRITCHEN ASSURANCES HOLDING, SAS au capital de 2.312.218,80 euros